

Schengen Europe Access



Vous venez en Europe et avez besoin du Visa Schengen? Schengen Europe Access

Une assurance voyage Visa Schengen est obligatoire pour vous couvrir en cas d'imprévu.

**ECONOMISEZ DE L'ARGENT AVEC UNE ASSURANCE VISA SCHENGEN
100% CONFORME A UN PRIX COMPETITIF !**

Mondassur vous propose une assurance adaptée à vos besoins avec un très bon rapport garanties-prix: **Schengen Europe Access**.

- Tous types de séjour **maximum 90 jours** pour les **moins de 90 ans**
- Assurance **conforme aux exigences du Visa Schengen**
- Couverture dans **toute l'Europe**
- Remboursement des frais médicaux et hospitalisation à **100%***
- Assistance **rapatriement**
- Plateforme d'assistance médicale disponible **24h/24 et 7 jours/7**
- Délivrance **immédiate du certificat d'adhésion**

* assurance au « 1^{er} euro » sur la base des tarifs convention de la Sécurité Sociale Française

Devis Gratuit & Souscription en ligne - www.mondassur.com

+33 1 80 87 57 80 - contact@mondassur.com

Assurance temporaire jusqu'à 90 ans adaptée pour un visa Schengen et l'attestation d'accueil

• NATURE DU SEJOUR	CONTRAT POLYVALENT
• TERRITORIALITE	ZONE SCHENGEN ET PAYS EUROPEENS*
• DUREE MAXIMALE DU SEJOUR	90 JOURS
• LIMITE D'AGE DE L'ASSURE	90 ANS
• DOMICILE DE L'ASSURE	MONDE ENTIER

1. Garanties

FRAIS DE SANTE

• **MONTANT MAXIMUM DES REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE SANTE : 30 000€ PAR PERIODE DE COUVERTURE.**
PRISE EN CHARGE DES SOINS EN CAS DE MALADIE ET ACCIDENT. LES MALADIES ANTERIEURES OU BLESSURES PREEXISTANTES NE SONT PAS PRISES EN CHARGE.

- HOSPITALISATION (SEJOUR, HONORAIRES) : JUSQU'A 100%**,
- CONSULTATIONS, VISITES, ACTES AUPRES DE MEDECINS GENERALISTES ET SPECIALISTES : JUSQU'A 100%**,
- FRAIS D'ANALYSES, EXAMENS DE LABORATOIRE, ACTE RADIOLOGIQUE, PHARMACIE, SOINS INFIRMIERS : JUSQU'A 100%**
- FRAIS DENTAIRE D'URGENCE : JUSQU'A 100% (MAXIMUM DE 150€)**

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- TRANSPORT MEDICAL ET RAPATRIEMENT SANITAIRE : FRAIS REELS
- RAPATRIEMENT DU CORPS EN CAS DE DECES : FRAIS REELS
- RAPATRIEMENT DES PERSONNES ACCOMPAGNANTES : BILLET RETOUR SIMPLE
- FRAIS DE CERCUEIL : JUSQU'A 1 500€
- RETOUR ANTICIPE DANS VOTRE PAYS DE RESIDENCE : BILLET RETOUR SIMPLE
- RETOUR D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE EN CAS DE DECES DE L'ASSURE : BILLET RETOUR SIMPLE
- PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT ALLER-RETOUR ET DES FRAIS DE SEJOUR POUR UN PROCHE EN CAS D'HOSPITALISATION DE L'ASSURE
- ASSISTANCE JURIDIQUE : JUSQU'A 1 500€
- TRANSMISSION DE MESSAGES URGENTS
- PLAFOND MAXIMUM PAR SINISTRE : 150 000€

* Pays de l'Espace Schengen, Norvège, Islande, Suisse, Bulgarie, Chypre, Roumanie, Royaume-Uni et Irlande

** Sur la base des tarifs de convention de la sécurité sociale française pris comme références de remboursement pour vos soins en Europe – franchise de 80€/acte

2. Tarifs (TTC en euros)

DUREE	15 jours	1 mois	2 mois	3 mois
Jusqu'à 60 ans	34€	49€	63€	84€
De 61 à 75 ans	39€	52€	71€	95€
De 76 à 80 ans	49€	65€	86€	115€
De 81 à 85 ans	65€	105€	125€	159€
Au de-là de 85 ans	85€	135€	175€	239€

Changement de dates de couverture possible avant la prise d'effet des garanties avec paiement de frais administratifs supplémentaires de 35€.

Devis Gratuit & Souscription en ligne - www.mondassur.com

+33 1 80 87 57 80 - contact@mondassur.com